

Début de séance : 18 h 40

Présents : Christian Buisson, Josiane Bouniol, Michel Failla, Laure Fietkau, Alain Joly, Monique Mularoni, Georges Perret, Béatrice Roux.

Absents : Cécile Audibert, Rémi Brouchier, Françoise Froissac, Christophe Lunel, Hubert Martin (qui a donné pouvoir à Christian Buisson), Céline Matthey (qui a donné pouvoir à Georges Perret),.

Secrétaire de séance : Alain Joly.

### Points soumis à délibération

**1. Décision de maintien d'un adjoint dans ses fonctions.** Cette décision concerne Cécile Audibert qui a déménagé depuis de nombreux mois et n'assure plus de présence à la mairie. Le maire propose de lui retirer ses délégations ainsi que ses fonctions d'adjoint au maire.

Pour : unanimité

**2. Indemnités du maire et des adjoints.** En cas de suppression d'un adjoint, il est nécessaire de revoter les indemnités. Les indemnités des élus sont basées sur les taux de l'indice brut 1027.

Le maire propose les taux suivants :

- Maire 31% de l'indice
- Adjoints 8.5% de l'indice

Pour : unanimité

**3. Vote des budgets primitifs 2019.** Le maire précise que le fonctionnement présente peu d'évolutions par rapport à l'an passé, la commission finances a travaillé sur le projet de budget et l'a accepté.

Le budget assainissement s'organise comme suit :

- total de la section exploitation 97 596,10 €
- total de la section d'investissement 55 590,59 €.

Le budget communal s'organise comme suit :

- total de la section de fonctionnement 605 608,11 €
- total de la section d'investissement 417 885,37 €.

Contre : 1

Pour : 9

### Questions diverses

Pas de questions diverses à traiter au cours de ce conseil.

Fin de la séance à 19 h 50.

Le secrétaire

Alain JOLY



Le Maire :

Christian BUISSON

